

LA GAZETTE

ETE 2017

N° 56



Un grand MERCI!

Mot du Maire

Dans ce numéro : Pages

Mot du Maire	1
Conseils Municipaux	2 / 5
En direct de la Mairie	5 / 6
Pompiers/ Ecole	7
Périscolaire	8
Associations	9/10/11
Dates à retenir	11
Associations	12

Supplément :

Histoire des Sapeurs-Pompiers

Chers St-Pantaléonaises et St-Pantaléonais,

Mon 1^{er} coup de cœur : À tous nos Sapeurs-Pompiers!!!

Mon 2^e coup de cœur: À vous tous qui avaient participé à ce moment chaleureux, à Urdy, autour de nos Sapeurs-Pompiers pour leur dernier baroud d'honneur !

Votre Maire,

Céline LASCOMBES

Conseils municipaux

Rectification : Dans la Gazette du printemps , compte rendu du 16 janvier, cabine téléphonique, Il fallait lire :

Les services Orange informent la municipalité de la dépose de la cabine téléphonique dans le village expliquée par la très faible utilisation par les usagers, la place prépondérante du mobile et que la commune est assez bien desservie par la couverture du service mobile. Les élus ne s'y opposant pas, la dépose sera effective courant de l'année.

Du 10 avril

Madame LASCOMBES fait part du travail de la **Commission Finances et présente un projet de budget prévisionnel** à l'équilibre équivalent à celui de 2016 : une hausse limitée des charges à caractère général (chap.011) et des charges de personnel, et parallèlement une légère hausse des bases et une baisse de la dotation forfaitaire qui se poursuit. Les investissements se focalisent un peu plus sur la voirie avec plusieurs projets, pour lesquels des choix

seront faits (des projets de travaux seront le cas échéant reportés). Ce projet de budget prévisionnel 2017 tel que présenté n'appelle pas à modifier les taux d'imposition : Taxe Habitation 9.16%, Taxe Foncière bâtie 15.74%, Taxe Foncière non bâtie 53.79%. Mais les élus sont soucieux des désengagements de l'Etat et toutes les conséquences que cela peut avoir. Le Maire propose donc aux élus le maintien des taux à ceux de l'année 2016 (rappelant que ces taux n'ont pas été modifiés depuis 2008, poursuivant la politique de son prédécesseur). Les élus votent à

l'unanimité le maintien des taux.

Les subventions ne sont pas modifiées pour cette année, hormis pour la coopérative scolaire, à moindre puisqu'il n'est pas prévu de classe découverte cette année.

Deux associations extérieures ont fait une demande de subventions, invoquant pour raison une participation d'enfants et/ou parents de la commune adhérents à ces clubs, les élus ne souhaitent pas donner une suite favorable. Le montant total alloué aux associations est d'un montant de 4 997,75€ Voté favorable à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET GENERAL 2017

Madame le Maire soumet au conseil la proposition de budget prévisionnel à l'équilibre :

Dépenses de fonctionnement

Charges à carac. gén. (011)	118 000
Charges de personnel	177 000
Atténuation de produits	24 636
Charges gestion courante	34 000
Intérêts en cours	2 339
Charges except.	13 220
Amortissement	6 500
Virement section inv.	80 000
(à ventiler chapitre 011)	31 608
Total	487 303

Recettes de fonctionnement

Atténuation de charges	14 000
Produits des services	16 700
Impôts et taxes	251 548
Dotations et participation	49 701
Produits de gestion courante	37 500
Produit financier	240
Résultat reporté	117 614
Total	487 303

Dépenses d'investissement

Immobilisation corporelles	3 000
Opérations travaux	108 500
Cautions	600
Emprunt	24 943
Amortissements	1 400
Besoin de financ.	30 978
(à ventiler à Op. Trav.)	4 402
Total	173 823

Recettes d'investissement

Subvention voirie	12 135
Subvention Aire de Jeux	4 367
FCTA, TLE	38 443
Besoin de financ.	30 978
Amortissements	7 900
Virement de la section fonct.	80 000
Total	173 823

Le Maire informe les élus que la « charge à exceptionnelle » de 13 220€ est un remboursement pour une dotation de ce montant, sur notification de la Trésorerie, perçue par erreur l'année dernière (attribuée à une autre commune) et qui implique donc son remboursement.

Madame LASCOMBES soumet ce budget prévisionnel 2017 pour délibération. Le BP 2017 est adopté à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT 2017

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Charges à caract. gén. (011)	22 850
Atténuation de produits	7 500
Autres charges gestion courante	1 000
Amortissements	27 974
Dépenses imprévues	1 170
Virement à la Sect. Inv.	60 000
(à ventiler au 011)	70 000
Total	190 494

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Vente produits	56 600
Produits gestion courante	3 500
Transfert entre sections	1 560
Résultat reporté	128 834
Total	190 494

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Immob. Incorp.	1 500
Travaux divers eau	20 000
Travaux divers asst	20 000
Travaux Collanion	45 000
Travaux Rue de la Forge ?	50 000
Op d'ordre	1 560
A ventiler au 2051-32	2 176
Total	140 236

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Subvention Collanion	18 577
FCTVA	6 192
Transfert entre section	27 974
Virement section fonct	60 000
Résultat reporté	27 493
Total	140 236

Les élus se sont prononcés et ont voté à l'unanimité pour ce budget prévisionnel Eau et Assainissement 2017.

Madame LASCOMBES fait part aux élus du dernier **Conseil d'école** en présence de Monsieur l'IEEN de Nyons. Un point sur la situation « tendue » passée a été fait, avec la volonté de toutes les parties d'aller de l'avant, dans un cadre établi prônant communication et respect de part et d'autre, favorisant l'esprit serein au sein de l'école, pour les enfants et toutes les personnes y travaillant. Un bilan des travaux faits et à faire a été dressé. Quant à l'effectif prévisionnel de la prochaine rentrée, il est pour l'heure légèrement à la baisse.

Lors de la **tournée Cantonale des Conseillers** départementaux, les élus soumettent leurs projets pour 2018, pour lesquels ils solliciteront le Conseil Départemental pour une participation financière.

Le maire informe que le dossier de rétrocession de la **caserne des pompiers** est en cours de procédure au Cabinet notarial de Maître ROCHETTE-MESSIE de Nyons.

QUESTIONS DIVERSES

Collanion : après l'appel infructueux de 3 entreprises, TARRIOTTE a répondu pour les travaux de mise en protection des forages. Après avis de la commission, les élus acceptent le devis de TAR-

RIOTTE pour un montant de 6 845 € H.T.

Travaux Voirie : plusieurs projets ont fait l'objet d'un chiffrage, pour des travaux à réaliser à court ou moyen terme. Bien qu'une enveloppe de 80 000 € ait été ouverte au budget, certains projets seront reportés. La Commission fera des propositions au prochain Conseil.

Grande salle des Fêtes Urdy : un devis pour l'installation d'un limiteur sonore a été demandé. Les élus expliquent que ce système, hormis de limiter une exposition des personnes présentes dans la salle aux décibels parfois trop élevées, il ne règlera pas les désagréments, d'usage ou au contraire liés à l'incivilité, aux abords du site. Les élus souhaitent qu'un réglage du niveau de décibels soit fait de façon à ne pas nuire aussi au côté festif attendu par les locataires de la salle. Les élus votent favorablement pour l'achat de ce matériel et installation pour 2 253, 81€HT.

Bassins Urdy : Les bassins seront nettoyés à l'automne, nécessitant leur vidange pour 1 500€HT et leur curage pour 1 680€HT. Une précaution particulière sera apportée pour recueillir tortues et poissons avant de les remettre dans leur milieu après travaux.

Mairie/imprimante couleur : la petite

imprimante couleur pour du travail ponctuel est hors d'usage. A la suite de ce don fait il y a plus d'une dizaine d'années, il y a lieu d'investir dans ce petit matériel, très pratique. Les élus sont favorables.

Photos du village pour commercialisation et mise en valeur du territoire de la CCEPPG : après renseignement pris auprès de l'Association des Maires, cette demande peut être acceptée pour tout ce qui est bâtiments communaux. Pour les Bouchons du rond-point, pas d'opposition. Pour la sculpture du Terroir, vu avec son créateur, Jean-Pierre MANCIP, il sera demandé qu'une mention soit apportée quant au nom de l'œuvre et son auteur lors de la commercialisation de ces images.

CCEPPG/ voies douces et ancienne voie ferrée : ce dossier a été revu par la Commission en charge à la Communauté pour un tracé modifié (notamment dans le maillage de ces 2 projets pour en faire une boucle), plus réaliste dans sa faisabilité et son coût.

SDIS/Règlement départemental de défense extérieure Contre l'Incendie : un règlement qui suscite le mécontentement des élus dans son application : responsabilité « renforcée » sur les élus, désengagement du SDIS sur les contrôles des points d'eau et réalisation d'un schéma directeur de DECI à la charge des communes... Par un courrier adressé au Président du SDIS, et copie à toutes les instances du territoire de la Drôme,

le Maire a fait part de sa désapprobation.

Logement au-dessus de l'école : il se libère début juin. Priorité sera donnée aux candidatures de familles ayant des enfants qui iront à l'école de la commune.

Captages prioritaires : le cahier des clauses techniques particulières ayant recueilli toutes les informations nécessaires, en vue de l'appel d'offre de l'étude hydrogéologique du bassin versant

souterrain, va être traité par la Commission pour ensuite être soumis aux services de l'Etat pour validation.

Maison de retraite de Grignan : sollicite une subvention exceptionnelle pour l'achat d'une borne musicale à destination de ses pensionnaires. Les élus estiment que c'est une question interne à l'établissement. Ils ne donnent pas suite à cette demande.

SPA de Grillon : demande subvention exceptionnelle pour la réalisation d'un

local de quarantaine. Egalement, c'est une question de gestion interne qui plus est est de compétence intercommunale. Pour rappel : la commune adhère à cette structure à hauteur de 255 € par an depuis 2016 (auparavant 225 € en ayant adhéré à la SPA de Piégon).

Achat d'un porte-voix : les élus favorables.

Du 2 mai

Avant l'ouverture de la séance, les élus observent une minute de silence en mémoire de René LAURENT, conseiller municipal, en exercice depuis 2008.

La commission voirie a fait un état des travaux à prévoir. Des devis ont été demandés. Pour 2017, les travaux proposés sont : l'enrochement allée des Oliviers, l'entretien des chemins et fossés (dont 2 réfections chemin et rue), et la SIL (signalisation d'information locale). Ces travaux s'élèvent à environ 66 000 € HT. Pour la voirie, la commune reçoit du Conseil Départemental (depuis sa réforme en la matière) une dotation forfaitaire, annuelle, de 12 135 € pour les travaux de voirie. Les élus, à l'unanimité, valident ces travaux de voirie pour 2017. D'autres travaux (reprise portion de voirie à Fond de Barral, élargissement d'une partie de la route de Rousset, réfection de la rue de la Forge...) sont repris ultérieurement.

Fin 2016, la maison de retraite de Grignan nous a informés que le prix du **repas de cantine scolaire** était maintenu pour 2017, soit 4.30 €. Madame le Maire propose donc de reconduire ce tarif pour l'année scolaire 2017/2018. Accordé à l'unanimité.

Il convient de **renouveler le CDD** de Madame Béatrice ANDRE. Le contrat est établi pour 8 heures hebdomadaires, et ponctuellement des heures complémentaires si nécessaire (remplacement de Madame Nadine GIGONDAN). Accordé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Don : il a été fait un don à la commune de 100 € pour un olivier retiré d'un fossé en vue de travaux à l'allée des oliviers.

Permanences du bureau de vote pour le 2nd tour des élections présidentielles : validé par les élus.

Carte communale : réunion avec les élus sur les perspectives foncières avant le suite de la procédure.

CCEPPG / mutualisation : Madame le Maire explique que dans le cadre de la mutualisation, il serait possible d'acquiescer un défibrillateur. Après débat, il est décidé de reporter cette question à un prochain conseil.

Eau : information sur la qualité de l'eau. La dernière analyse fait apparaître un dépassement du seuil de la molécule d'atrazine sur le forage 1 de Grand Grange et non sur le forage 2. La qualité de l'eau reste toutefois conforme.

Gel avril 2017 : le Maire a adressé un courrier à la DDT et à la Préfecture pour

demander le classement en calamités agricoles, suite aux dégâts subis par les viticulteurs et les arboriculteurs.

REOM : pétition émanant d'un collectif de Réauville contre la forte augmentation de la redevance des ordures ménagères. Le Maire fait part du caractère « cavalier » de ce dépôt à l'agence postale sans autre information, ainsi que le manque de discernement services/prix sur cette pétition. Il n'en reste pas moins que le coût de la REOM suscite des interrogations qui ont été vivement remontées à la Communauté.

Repas des vœux : ce repas annuel est l'occasion pour Madame le Maire de présenter les vœux de la municipalité. Elle évoque le constat que ce moment des Vœux adressé à tous les habitants à l'occasion d'un apéritif, dont suit un repas (facultatif), suscite de l'intérêt qu'auprès d'une partie de la population. La possibilité de remplacer ce repas par un apéritif en fin de journée (en semaine ou pas) pourrait être envisagée. Cette formule permettrait de rassembler l'ensemble des habitants du village et notamment les familles, les jeunes... Après débat, il est décidé de reporter cette question lors d'un prochain conseil.

Vide-grenier : Madame le Maire félicite les membres du Comité des Fêtes pour le succès de cette manifestation, avec le concours d'une météo clémente.

Du 12 juin 2017

5 candidatures ont été actées pour le **logement de l'école** : 3 demandeurs n'ont pas donné suite, 1 retrait de candidature, 1 dossier complet pour un couple avec un enfant en bas âge qui intégrerait l'école primaire le moment venu. Ce dossier de Madame JOMARON est accepté à l'unanimité pour une prise de l'appartement le 1^{er} juillet 2017.

Demande d'un particulier de modifier la durée de sa **concession au cime-**

tière, de trentenaire à cinquantenaire. Le Conseil accepte. Le coût proratisé au montant annuel, le particulier devra s'acquitter d'un montant de 416.20€

Madame le Maire relate la décision du Conseil Communautaire le 6 avril dernier d'approuver la **restitution de la compétence facultative Electrification rurale** - Eclairage public, considérant les difficultés rencontrées avec l'exercice de cette compétence. Pour la commune, pas de changement, elle adhère toujours au SDED pour l'é-

lectrification, sauf que la communauté de communes ne sera plus représentative de ce dernier. Les élus approuvent à l'unanimité cette restitution.

Suite à la notification du rapport de la CLECT (**Commission locale d'évaluation des charges transférées**), les Conseils sont amenés à le valider. Le Maire rappelle les modalités et l'impact des transferts de compétences sur l'attribution de compensation de la CC. Les communes ayant transféré depuis le 1^{er} janvier 2016 la compétence fourrière, pour St-Pantaléon

c'est un montant de 225€ qui sera prélevé sur l'attribution de compensation. La commune percevra donc 78 904€ au lieu de 79 129€. Le Conseil valide à l'unanimité le rapport de la CLECT.

QUESTIONS DIVERSES

École : Avec la nouvelle gouvernance de l'Etat, la question de la semaine de 4 j ou 4 j ½ sera à mettre en réflexion dans les Conseils d'école et dans les Conseils municipaux. Les élus sont favorables à ce qu'un sondage le moment venu soit adressé aux parents. C'est un point qui sera abordé lors du dernier Conseil d'école le 27 juin prochain.

Travaux Voirie 2017 : Ils ont débuté avec la seconde phase d'enrochement de fossé à l'Allée des Oliviers. Un point est fait par les élus à la commission.

Carte communale : un projet de périmètre constructible a été provisoirement défini par les élus, tenant compte du

potentiel du nombre d'habitations à l'hectare, et des directives de la DDT. Des prévisions sont en cours de réflexions. Une réunion publique aura lieu à l'automne.

Captages prioritaires : Suite à la réunion de la Commission sur l'élaboration du Cahier des Clauses Techniques Particulières, le dossier a été constitué afin de procéder à une mise en concurrence auprès de 4 bureaux d'études, chargé de définir le Bassin d'alimentation des captages.

Collanion : A la suite d'une demande de subvention pour les travaux à venir auprès de l'Agence Régionale de l'Eau et auprès du Département, suivi d'une notification de ce dernier, les travaux de mise en protection des 2 forages vont pouvoir débuter.

CCEPPG : information concernant le déploiement de la fibre sur le territoire : sur 8 ans pour un montant de 1 927 200€. La commune sera concernée par la fin de la

2^e phase. Autre information, ayant fait l'objet d'un point lors d'un Conseil municipal, les élus de la communauté ont accordé une subvention exceptionnelle à la fourrière de Grillon pour un mobil home dédié à la mise en place de la quarantaine pour les animaux malades.

Le Cercle de généalogie de la Drôme Provençale (siège à Montélimar) va, en avril 2018, organiser une « journée généalogie » avec conférence, exposition, et repas, au domaine Urdy. Sera remis à la commune un relevé informatisé et indexé des registres paroissiaux et d'état civil, ainsi qu'un CD pour les consultations en mairie. Il souhaite un prêt d'une, voire, des 2 salles pour l'organisation de cette journée. Au vu des documents qui seront remis à la commune, les Conseillers acceptent à titre exceptionnel ce prêt gracieux.

Aire de jeux : suite au contrôle de sécurité, les jeux sont en cours de régularisation.

En direct de la Mairie

Arrêté Municipal du 27 juin 2017

Portant Restriction Provisoire de certains usages de l'eau dans le Département de la DROME

L'Arrêté est affiché à l'extérieur de la Mairie, à l'Agence Postale Communale et sur le site Internet : saintpantaleonlesvignes.fr

Déclaration annuelle de ruches entre le 1er septembre et le 31 décembre pour plus de renseignements : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

Le Frelon asiatique, comment le reconnaître ?

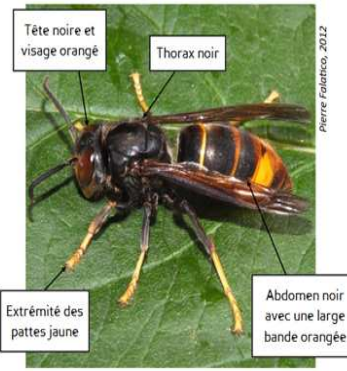
Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous : FREDON : 04 75 55 37 89 /

FRELON EUROPEEN VESPA CRABRO



Taille: ouvrière: 25 à 35 mm
reine: 40 mm maxi

FRELON ASIATIQUE VESPA VELUTINA



Taille: ouvrière: 23 à 30 mm
reine: 35 mm maxi

ETAT CIVIL

Naissances : Inès PESQUIE

Née le 2 avril à Montélimar

Anaïs MANCIP

Née le 12 mai 2017 à Orange

Andy RAISON POURCHI

Né le 20 mai à Montélimar

Décès :

M. TRICHARD Pierre

Le 16 mai, Nyons à l'âge de 87 ans

Mme VALERO Danielle

Le 4 juin 2017, Valréas à l'âge de 70 ans

Le secrétariat de mairie, l'Agence Postale et le Dépôt de Pains resteront ouverts tout l'été!

Tous les travaux de transformations, de créations d'un puits ou d'un forage sont à déclarer en mairie.

Les dossiers pour modification, création d'assainissement individuel sont à déposer en mairie qui transférera au SPANC ;

Pour tous renseignements, au secrétariat de mairie.

**Horaires d'ouverture au public
Trésorerie Public de Saint Paul Trois Châteaux :**

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.

À partir du 1er juillet 2017 et de façon permanente

Feu dans une poubelle suite à des cendres chaudes vidées dans un container.



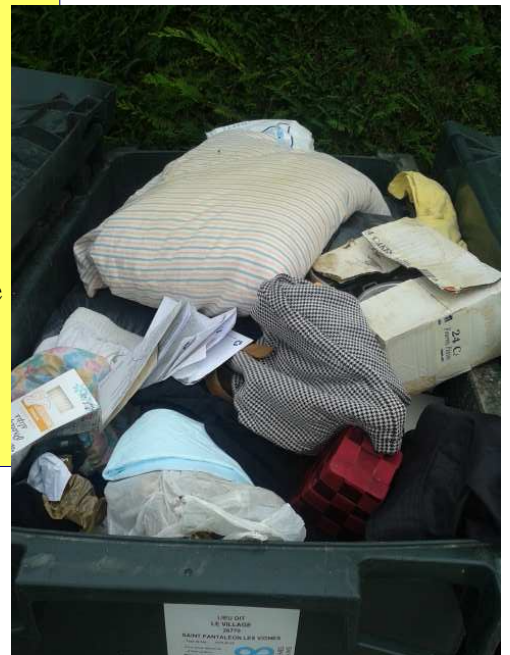
Un document explicatif de la redevance REOM est à votre disposition en mairie, sur le site internet, ou par mail : mairie.stpantaleonlesvignes@wandoo.fr



Civisme, respect, citoyenneté : où êtes vous ?

Qui peut tolérer de tels comportements ? Personne ! Et pourtant !! Pas étonnant que la redevance augmente !! Oui car il faut se le dire, ces déchets, qui devraient aller à la déchetterie, impactent fortement le tonnage des OM, ce qui a une incidence significative sur le coût, dont une taxe de 22,09€/T est due à l'Etat, ce qui n'est pas le cas pour le tri sélectif et la déchetterie. Ce qui est le plus révoltant, c'est la mauvaise foi ! Pour la très grande majorité d'entre vous, ne pas tenir compte de ce coup de gueule ! Merci !!

Le Maire



Dernier baroud d'honneur pour nos sapeurs-pompiers volontaires !



Près d'une centaine de personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité, ce samedi 10 juin, à Urdy, pour rendre un hommage aux sapeurs-pompiers volontaires du Centre de secours de la commune, à la suite de sa fermeture définitive le 1er janvier dernier. C'est autour d'un apéritif que ce sont retrouvés les habitants de la commune et les pompiers pour un dernier baroud d'honneur, en toute simplicité et humilité.

Après une rétrospective énoncée par Madame le Maire, tous les convives ont partagé le verre de l'Amitié autour d'un apéritif préparé par l'Auberge, dont le vin était offert par la cave coopérative de St-Pantaléon les vignes, ainsi les abricots par la famille Eydoux. Un apéritif durant lequel tous ont pu profiter de la projection d'un diaporama de photos retraçant tous les moments de manœuvres, de rassemblement, l'évolution du matériel comme des corps de sapeurs-pompiers, de 1932 à 2016, des photos qui seront en partie reprises dans un supplément spécial dans la prochaine Gazette municipale, leur rendant une nouvelle fois hommage. Madame Lascombes remercie vivement tous les participants présents à cet hommage, et tous ceux qui ont contribué à ce moment convivial, un brin nostalgique, déjà, mais empreint d'une très grande fierté !!



Les élèves de l'école primaire qui vont entrer au Collège en septembre.

L., Alice B., Lison, Giovanni et Wistan (et Malvina absente)

Les familles sont venues nombreuses ce vendredi 23 juin au domaine Urdy pour applaudir chaleureusement les prestations de leurs enfants pour cette fin d'année scolaire. Sous la houlette de leurs institutrices, le cirque était notamment à l'honneur avec des figures faisant preuves d'agilité, d'équilibre, d'audace même ! Petits et grands ont impressionné leurs parents. Puis c'est la traditionnelle remise des dictionnaires aux 6 futurs collégiens par les Maires de St-Pantaléon les vignes et de Rousset les vignes. Enfin, les institutrices se sont vues remettre un bouquet de fleurs chacune par l'association Le Sou de l'école, pour leur travail auprès des enfants et leur prochain départ. Un travail et une belle collaboration salués également par les municipalités. Enfin, le président du Sou de l'école a convié l'assemblée à venir se restaurer, au profit de l'association et de ses actions tout au long de l'année.



Bilan Activités PériScolaires



Dans le Temps des Activités PériScolaires mis en place, gratuitement, par la municipalité, c'est Agnès GRIFFE de Venterol qui a initié (durant 11 semaines) les élèves (CP à CM2) de notre école à la découverte du monde des percussions. En 2 groupes par semaine (selon les disponibilités de chacun), cette initiation a permis la familiarisation avec ces instruments, le travail de leur écoute et leur sens du rythme, tout cela de manière ludique et cadrée à partir de petits jeux et dont la finalité était la création d'un paysage sonore à partir d'une petite histoire inventée. C'est un peu intimidés que les élèves ont offert une petite prestation musicale, Agnès au piano, devant les enseignantes et les parents clôturant ainsi la fin de cette activité pour cette année scolaire.



Lounès, Louisa, Alice, Yasmine, Ilyès, Mattéo, Justin, Lison, Angèle, Justine ont aimé « *découvrir des instruments qu'ils ne connaissaient pas* », « *des sons nouveaux* », « *apprendre le rythme* », « *faire une jolie suite de sons avec des instruments différents* », « *être celui qui autorise et qui fait arrêter un ou des sons et qui fait comme une histoire* »...

Puis c'est le Handball qui a emboîté le pas dans les TAPS, activité diligentée par des membres agréés du HandClub de Valréas. Philippe MARY, David et Lucas avec leur matériel itinérant ont, pour la deuxième année consécutive, fait découvrir ou redécouvrir la pratique du handball, jeu collectif demandant de l'adresse dans la passe, dans le tir, tout comme la patience et l'esprit d'équipe, et comprendre le vocabulaire spécifique lié à cette discipline. Mais c'est aussi un moment pour se défouler !



Création d'un mobile rempli de chocolat de Noël, pendant le PériScolaire avec l'aide de Christine et Lucile.



Comité des fêtes

Retour sur le Vide Grenier 1^{er} Mai 2017

C'est avec un peu d'appréhension que le Comité des Fêtes a préparé l'organisation du vide grenier du 1^{er} Mai 2017.

Effectivement, après deux années très difficiles par rapport à la météo et un changement d'organisation pour les inscriptions cette année, nous partions un peu dans l'inconnu.

Notre première surprise fut le succès de la nouvelle organisation d'inscription, autant pour les résidents du village (fiche d'inscription à compléter à l'Agence postale) que pour les exposants venant de l'extérieur (inscription par mail).

La deuxième inconnue était la météo qui a joué avec nos nerfs jusqu'au petit matin du 1^{er} Mai. Contrairement aux années précédentes, nous avons prévu administrativement de pouvoir repousser le vide grenier au 8 Mai en cas de mauvaises conditions météorologiques.

La décision a été compliquée à prendre car les prévisions météorologiques étaient très changeantes les derniers jours précédents la manifestation.

Finalement notre choix s'est avéré payant et c'est une belle journée qui nous a permis d'accueillir un peu plus de 200 exposants et un très nombreux public déambulant dans les rues de notre village.

Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien logistique et administratif, l'Agence Postale pour l'aide à l'inscription des résidents du village.

Merci également à tous les habitants du village qui participent à cette manifestation.

Nous vous donnons rendez-vous pour le 1^{er} Mai 2018 !!!



Le Comité des Fêtes de Saint Pantaléon les Vignes



La chorale du Delta

Pour la première fois, la chorale du Delta dirigée par Coline Serreau donnera un concert cet été à St Pantaléon.

Son répertoire va de Monteverdi jusqu'aux gospels traditionnels en passant par Bach, Haendel, Saint-Saëns....

Venez nombreux à l'église le mardi 1^{er} août à 18H !

L'entrée est libre, vous pouvez laisser une participation à la fin du spectacle.



AICA La Garenne

Amis chasseurs, plusieurs dates à retenir!!!

Le vendredi 11 août 2017 se tiendra à 20h30 en mairie de Rousset Les Vignes, une réunion concernant uniquement les chasseurs de grands gibiers pour préparer l'ouverture de la chasse au sanglier prévue vers le 15 août. Ce jour là, une distribution de carte est prévue pour participer aux battues. Vous devez vous munir de votre permis de chasse, assurance, validation à jour accompagnée du timbre grand gibier pour la saison de chasse 2017-2018.

La distribution des cartes se tiendra :

le vendredi 08 septembre 2017 de 18h00 à 20h00 en mairie de Rousset Les Vignes.

le samedi 09 septembre 2017 de 10h00 à 12h00 au château Urdy de Saint Pantaléon Les Vignes

Les adhérents doivent se munir obligatoirement de leur permis de chasse, de la validation 2017-2018 accompagnée de leur assurance.

Cordialement, le bureau.

Alexandre SIGNORET, Vice-Président de l'AICA La Garenne

Syndicat des Vignerons

Le syndicat des vignerons organise à Rousset les vignes le Jeudi 27 juillet en soirée la deuxième édition de Rousset sous les étoiles.

Le format sera le même que l'an passé. Un circuit légèrement modifié dans le village, plusieurs haltes gourmandes où les vins des vignerons seront associés à un plat préparé par un restaurant local. Les restaurants sont les mêmes qu'en 2016 mais ils proposent des accords tout à fait nouveaux qui vont de la cuisine locale (cuisses de cailles sur canapé de rataouille) à des saveurs exotiques comme une brochette de bœuf aux parfums d'Asie.

Entre chaque dégustation des artistes pour partie nouveaux donneront une touche culturelle à la soirée.

Cette soirée sera sur inscription à partir du 26 juin auprès du caveau de la cave de St Pantaléon, limitée à 250 personnes et au tarif de 25 €

Rousset sous les étoiles

Comme l'an passé nous vous encourageons à inviter des amis extérieurs à la région, à passer une soirée avec vous à Rousset sous les étoiles. Soyez les premiers ambassadeurs de notre soirée, de vos villages et de nos vins.

Nous essayerons de contacter tous les propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes pour la diffusion mais de votre côté n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez avoir de la documentation publicitaire. (Jean François Julian 06.78.46.92.53. ou Philippe Barral 06.07.38.72.61.).

Pour les vignerons

Philippe Barral

Les Amis d'Urdu

Il régnait une ambiance très «Cabaret Jazzy» lors de la première soirée "JAZZ au Château"... organisée par l'association «Les Amis d'Urdu». Une première qui ne sera sûrement pas la dernière tant le public était conquis, ravi, enchanté, bref il en redemande et il reviendra !!!



Après quelques mots d'accueil du Président Paul Serves, rappelant le but de l'association et la destination première du local restauré,



la petite salle du Château, resplendissait avec toutes ces petites tables éclairées par des photophores. Une quarantaine de convives se régalaient de leurs assiettes gourmandes, accueillait Cédric Martin et son groupe venant de Crest. Une contrebasse, un saxophoniste, un guitariste et une batterie ont suffi à nous faire voyager au-delà de nos frontières, vers le Portugal où Cédric Martin a trouvé l'inspiration de ses compositions.

Une soirée très réussie avec un groupe très convivial et de haute voltige musicale "COSMOS 4 TET" applaudi longuement par un public averti et très inspiré.

Merci à tous les bénévoles de l'association : Marie-Jeanne, Férial, Pascale, Gérard et Paul qui se sont démenés à mes côtés durant 48h en préparatifs, transport de matériel, approvisionnements solides et liquides, préparations culinaires, décoration, accueil chaleureux des invités et service, sans oublier le rangement ! Prochaine évènement des Amis d'Urdu : Le 05 et 06 Août 2017 LA NUIT DES ÉTOILES !!!

Le Sou de l'école

Ce mardi 23 mai, tous les élèves de l'école, accompagnés de leurs institutrices et de parents d'élèves, ont pris l'autobus direction le zoo de la Barben et passé la journée auprès des pensionnaires des lieux. Pour la classe des grands (du CE1 au CM2), ce fut la découverte du loup, tandis que pour les petits (Maternelles et CP) celle des animaux sauvages. Tous étaient très contents de cette très belle journée ensoleillée et notamment le moment attendu du pique-nique ! Cette sortie a été entièrement financée par Le Sou de l'École. Les membres de l'association remercient toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, la soutiennent et participent tout au long de l'année aux actions qui sont menées pour financer des événements comme celui-ci, pour la plus grande joie des élèves !



Dates à retenir de l'été

Week-end 22/23 juillet

Fête du Village

Jeudi 27 juillet

Rousset sous les étoiles

Mardi 1er août

Concert à l'église avec la chorale du DELTA

Week-end 5/6 août

Nuits des étoiles, domaine Urdu

Samedi 9 septembre

Distribution des cartes de chasse , Domaine Urdu



Fête votive

Samedi 22 et dimanche 23 juillet 2017

Après le succès de notre vide grenier annuel, nous comptons sur votre présence et votre participation à la Fête votive. Vous trouverez ci-dessous le programme prévisionnel :

Samedi 22 juillet 2017 :



Toute la journée :

Démonstration et initiation au tir à l'arc avec les « Archers de Valaurie »

15 h Concours de Pétanque (Doublette montée en 4 parties) , Prix 150 €+ mises

20 h Repas sur la place du village

Jambon à la broche, accompagnement, salade, fromage, dessert, vin et café . Adulte : 18 €/ 6 à 16 ans : 8 €

Réservation au 06.49.32.44.52 (heures repas)

22 h 30 Concert avec l'Orchestre « SONG FAMILY »

Dimanche 23 juillet 2017 :

15 h Concours de Pétanque(Doublette montée)

Prix : 200 €+ mises

20 h Soupe au Pistou

Soupe, fromage et glace. Prix : 11 € Réservation à la buvette pendant le fête ou au 06.32.24.04.00

22 h 15 Grand feu d'artifice

22 h 30 Animation DJ avec « PRODFILER »



Ce programme n'est pas définitif ; plusieurs animations sont en cours de validation. Nous vous tiendrons informé dès que possible

Directeur de la publication : Céline LASCOMBES **Responsable de la rédaction :** Françoise FELIX

Maquette, rédaction et mise en page : Nadine GIGONDAN **Illustration couverture :** Jean-Pierre MANCIP

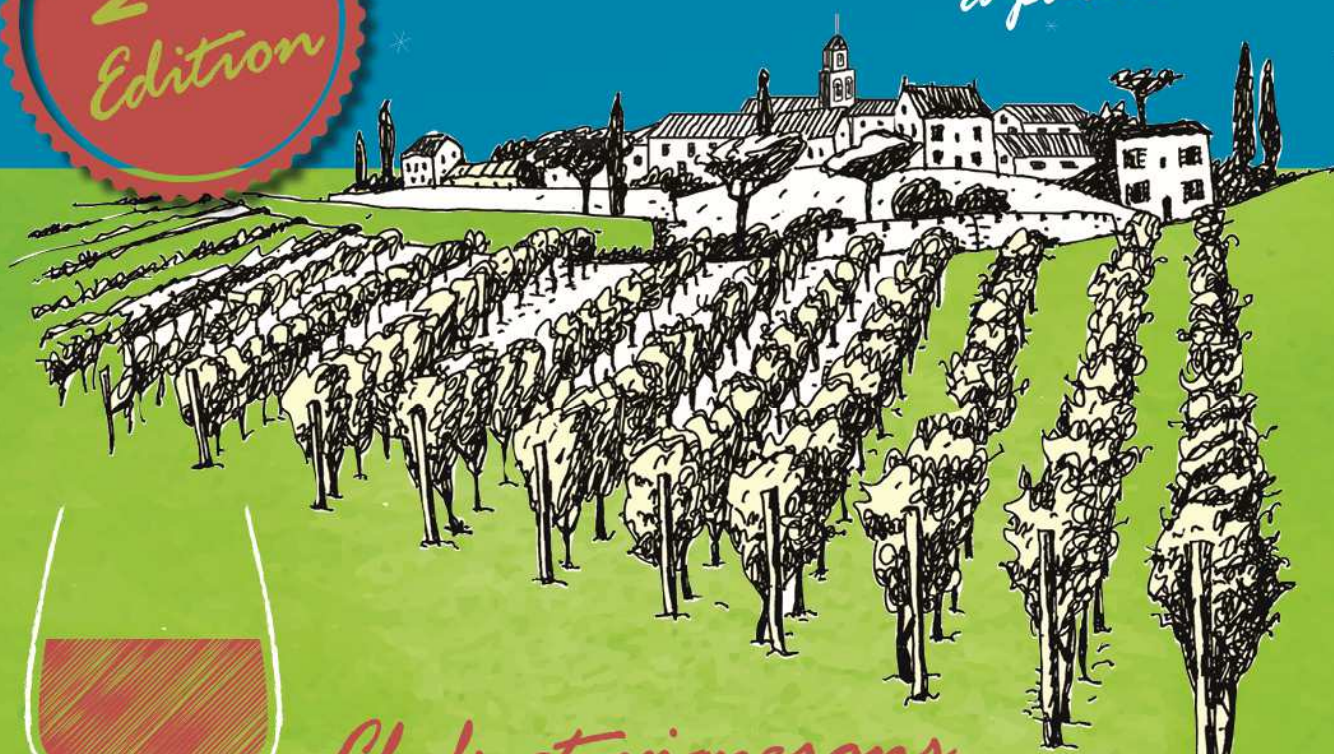
Rousset

SOUS LES ÉTOILES

27 JUILLET 2017

à partir de 19h

2^{ème}
Edition



*Chefs et vignerons
se mettent en quatre pour une*

BALADE GOURMANDE

LES VIGNERONS DE ROUSSET ET SAINT PANTALÉON
ACCOMPAGNÉS DE L'AUBERGE, DU RESTO DES ARTS,
DU POÈME ET DU DÉLICE DE PROVENCE

Prix de la soirée : 25 euros

Réservation obligatoire au 04 75 27 00 88 (limitée à 250 personnes)



LES VIGNERONS DE
VALLÉON

Quelques nouvelles de la cave Coopérative



Un Printemps catastrophique

Les 20, 21 et 22 Avril 2017 resteront gravés dans les mémoires vigneronnes de nos Villages. Ces nuits là, plus de 120 ha de vignes à Rousset comme à St Pantaléon furent gelées. Il faut remonter à 1981 pour constater un épisode de gel dans nos vignes. Nous estimons une perte de 4000hl de vin c'est 15 à 20% de la production Côtes de Rhône de notre cave. Heureusement nos vignes les plus qualitatives en coteaux et sur les plateaux furent épargnées. Nous espérons une belle fin de printemps pour favoriser la délicate floraison de nos vignes.

Vignerons en Développement Durable



Notre cave Coopérative entame une démarche globale de développement durable

Le DD qu'est ce que c'est ?

Le développement durable repose sur une triple performance :

- Economique
- Environnementale
- Sociale

Economique : les résultats économiques cela va de soi, nous espérons tirer un revenu de nos exploitations agricoles.

L'économie agricole, c'est la principale activité de nos communes. Nous sommes des acteurs économiques et nous faisons travailler les artisans locaux. En moyenne un viticulteur fait vivre 4 personnes.

Environnemental : Nous sommes des travailleurs de la nature. Nous travaillons avec elle et pour elle. Nous sommes conscients de l'impact que nous créons sur l'environnement, avec la charte VDD nous nous engageons à raisonner chacun de nos traitements afin de réduire les doses globales de produits phytosanitaires.

Social : En coopérative, nous savons que le groupe est toujours plus fort que le plus fort du groupe. Nous nous engageons à la solidarité dans les moments de coup dur comme le gel de ce printemps. La viticulture fait vivre 30 familles de vignerons de nos villages mais elle est aussi la principale source de main d'œuvre, il n'y a pas que les vendanges. La taille, le d'ébourgeonnage et le palissage demandent de la main d'œuvre.

Nous sommes persuadés que la viticulture du 21^{ème} siècle doit intégrer cette triple démarche « Economique, Environnemental et Social ». Déjà 2/3 de la production 2017 de la Cave de St Pantaléon les vignes sera engagée dans la démarche. Notre objectif ambitieux est d'atteindre les 90% d'ici 5 ans.

Nous partageons ce magnifique terroir et territoire avec tous les Villageois, nous voulons le préserver car c'est notre patrimoine.

Un dernier point...

Avec les beaux jours venez déguster notre superbe rosé Côtes du Rhône 2016 multi médaillés !!!